

## Appel de la commission administrative du SNESUP-FSU

Le 24 mai 2018  
Catastrophe Parcoursup :  
le SNESUP exige des mesures d'urgence

Mardi 22 mai, le couperet est tombé : 400 000 lycéen.ne.s, en pleine révision du baccalauréat n'ont obtenu aucune réponse positive concernant leur affectation à la prochaine rentrée. Ils devront attendre jusqu'à la rentrée les désistements de leurs camarades pour espérer obtenir un « oui » ou un « oui si » sur l'une de leurs demandes. Pour les 400 000 autres, rien ne permet de dire que les réponses positives satisfont leurs préférences. Cette réalité humaine est d'une violence inadmissible : il est insupportable qu'un gouvernement puisse se satisfaire d'une telle situation, dans laquelle il porte une lourde responsabilité. Le SNESUP dénonce en outre les violences administratives contre les collègues et les violences policières d'une brutalité encore jamais constatée à l'encontre des mouvements universitaires et lycéens.

Depuis le début de la mise en place de Parcoursup, le ministère navigue à vue : des modifications de la plate-forme ont encore été faites à quelques jours de l'échéance des résultats et des éléments de langage pour la gestion de crise ont été diffusés dans les académies pour répondre artificiellement à l'angoisse et au désarroi des lycéen.ne.s. Une pression inacceptable a été exercée sur les collègues membres des commissions d'admission de vœux pour qu'aucune information ne filtre de leurs travaux et qu'aucune critique ne soit diffusée. Quels secrets doit-on donc cacher ?

Pendant que des centaines de formations ont décidé de ne pas classer les candidat.e.s ou de les classer ex aequo, des enseignant.e.s et personnels administratifs ont déployé beaucoup d'énergie, parfois contre leur gré, dans leurs UFR afin de traiter des milliers de dossiers. Malgré ce travail, dans des conditions compliquées, l'opacité des critères utilisés pour trier les candidat.e.s, les versions multiples des algorithmes locaux développés en interne dans les formations, ont des conséquences désastreuses : candidat.e.s ex aequo à la 6<sup>e</sup> décimale, perte ou gain de 100 places dans le rang à la suite d'une légère modification de l'algorithme, perte de temps et d'énergie des personnels même dans les formations où les capacités d'accueil permettent l'inscription de toutes et tous les candidat.e.s. Le fonctionnement étanche et opaque des commissions n'a fait que semer le trouble et le désordre au risque de détourner les lycéen.ne.s des filières sélectives ou de les faire fuir vers des formations privées.

Cet échec de Parcoursup atteste de la logique inhumaine de la loi ORE, dont nous demandons l'abrogation pour mettre fin à cette sélection opaque. Avec cette procédure de sélection généralisée, l'État se défausse de ses responsabilités sur les lycéen.ne.s. C'est de

l'administration par la culpabilisation ! « Si vous n'avez pas de proposition, ce n'est pas parce qu'il y a trop peu de places, c'est parce que vous n'êtes pas au niveau. »

Le système éducatif doit être le garant de l'égalité républicaine et de l'élévation sociale. Avec cette procédure Parcoursup, l'État a failli à sa mission. Un nouveau système d'affectation doit être mis en chantier, qui réponde à l'aspiration d'une classe d'âge en plein essor pour les études universitaires autrement que par une machine à produire aveuglément anxiété et exclusion.

Le SNESUP demande un plan d'urgence pour la rentrée 2018 et une régulation immédiate de la procédure d'affectation. La hiérarchisation des vœux doit être rétablie, la sectorisation être respectée et généralisée et le baccalauréat continuer à donner accès de droit à l'université. Le nombre de places doit être accru pour permettre d'accueillir toutes et tous les titulaires du baccalauréat qui le souhaitent dans de bonnes conditions d'encadrement dans les études de leur choix. Les moyens promis pour l'encadrement et l'accompagnement des étudiant.e.s doivent être investis sans délai.

L'avenir des lycéen.ne.s n'est pas un jeu mais un véritable enjeu, il ne peut se résumer à une loterie et à des économies de bouts de chandelle. Il nécessite un investissement sur le long terme à la hauteur des besoins.

Le SNESUP-FSU se félicite des résistances et soutient les collègues et les étudiant.e.s engagé.e.s contre Parcoursup et pour le retrait de la loi ORE. Il appelle ses sections locales à demander aux président.e.s la diffusion des algorithmes locaux pour chacune des formations et à organiser des AG avec les collègues des lycées. Il s'adressera aux lycéen.ne.s et aux parents pour les inviter à demander la communication des critères justifiant le classement obtenu.

Le SNESUP-FSU appelle à poursuivre le mouvement et à débattre de la pertinence, en fonction des contextes et des forces locales, lors d'assemblées générales ou de réunions de sections, des formes d'action collectives : grève administrative immédiate ou dès la rentrée, rétention éventuelle des notes, démissions collectives des responsabilités administratives et des tâches de « bénévolat »...

Le SNESUP soutient le mouvement du Collectif des précaires de l'ESR (« Appel des 1 000 fourmis ») exigeant, entre autres, de meilleures conditions de travail et des délais décents de rémunération.

Le SNESUP proposera à l'interfédérale et aux collectifs et associations mobilisés d'organiser la tenue, début juin, d'une assemblée générale des universités qui serait suivie d'une cérémonie de pose de la première pierre de la nouvelle université destinée à accueillir les 200 000 étudiant.e.s supplémentaires au cours des cinq prochaines années.

*Adopté à l'unanimité de la CA (40 voix).*